

Discours de candidature à l'élection du Président de l'URPS Pharmaciens Grand
Est
Nancy, le 1 juin 2021

Malgré une crise sanitaire inédite de par son ampleur, sa durée et sa gestion, engendrant une fatigue physique, morale des acteurs de soins, je tiens à remercier tous les confrères qui ont voté pour ces élections aux unions régionales de professionnels de santé. La pharmacie d'officine reste la profession ayant le plus voté, dépassant les 50% dans notre région. Aujourd'hui encore, les pharmaciens d'officine offrent une forte légitimité à tous leurs représentants.

Fort de ce vote et du résultat probant de la FSPF en région Grand Est, j'ai l'honneur de vous présenter à nouveau ma candidature au poste de Président de l'URPS Pharmaciens Grand Est. Sur les 12 membres élus, il y a un taux de renouvellement de 50% dans chaque représentation syndicale avec une forte féminisation et un rajeunissement très prononcé puisque pour la première fois je ne suis plus le cadet. Je souhaite donc la bienvenue aux 6 nouveaux membres de notre union et je remercie très sincèrement les anciens élus pour leur implication.

Cette troisième mandature URPS s'ouvre dans un contexte sanitaire et économique particulier. Mais avant de revenir sur cette crise, sur les projets et actions que je vous proposerai pour ce mandat et sur l'organisation pour y parvenir, quelques éléments issus de réflexions menées tout au long de ces derniers mois.

Cela fait un peu plus de dix ans que les URPS et les ARS, dont je remercie la présence de Madame Virginie CAYRE, Directrice Générale, à nos côtés pour cette assemblée générale constitutive, ont été créées par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoire. Les deux dernières lois de santé n'ont pas bougé ces organisations qui vont bientôt entrer dans leur période d'adolescence : Une période toujours difficile à gérer d'autant plus que la représentation nationale a auditionné, dans le cadre de la crise, le fonctionnement des ARS. Malgré mes demandes et celles associées des URPS Médecins et Infirmiers de la région, nous n'avons pas eu la possibilité d'être auditionnés. En parallèle, la profession pharmaceutique a subi la même cure de jeunesse avec ses missions posées dans la loi en 2009, puis confortées et augmentées par les deux lois suivantes et les textes intermédiaires. Nous devons travailler tous ensemble à ce que, pour ces deux structures, cela ne se transforme pas en crise d'adolescence mais en entrée dans la vie adulte avec un bagage efficient pour une qualité de prise en soins du patient optimisée.

Rappelons aussi que nous entrons dans le second mandat Grand Est. Alors que les échéances électorales pour nos représentants régionaux et départementaux arrivent, un bilan plus ou moins contrasté de ce passage en grande région est dressé, en raison de l'appartenance politique ou géographique de son auteur. En tout cas, nous avons su regrouper nos forces au profit de tous nos confrères. Nous verrons dans ce discours que la question de la maille géographique est importante et que le découpage actuel doit pouvoir répondre aux besoins de santé de la population.

Pour terminer cette introduction, n'oublions pas que l'URPS Pharmaciens Grand Est représente plus de 1600 pharmacies d'officine, près de 2000 titulaires, 4000 pharmaciens et près de 10000 emplois locaux non délocalisables.

Commençons, bien que je l'ai citée à la fin, par l'organisation que je vous propose. Même si la place des pharmaciens est importante dans les représentations et vous pourrez vous en rendre compte tout à l'heure lors de l'assemblée générale ordinaire, on constate que seulement 12 élus siègent autour de cette table car ne correspondant pas au nombre de pharmaciens exerçant en officine mais au nombre de pharmaciens titulaires d'officine. Si cela est tout à fait normal au regard des critères de création des URPS, notre action ne doit pas faire de différence entre pharmacien titulaire et pharmacien adjoint sans oublier l'intégration des préparateurs dans nos missions, puisque nous visons toujours la qualité de l'exercice officinal. Cela nécessite donc un engagement fort de chacun qui représente un temps plein pour certains membres élus.

Je vais désormais vous présenter dans le détail la façon dont je compte mener cette URPS, si vous me portez à la présidence de celle-ci.

Commençons par le début et la composition du bureau de notre URPS qui doit, conformément aux textes, comporter 6 membres. Afin de respecter l'équité entre les trois anciennes régions administratives, je proposerai que les postes du bureau permettent une représentation équitable de chaque ex région.

Je proposerai également un délégué régional pour chaque ex région et un délégué départemental pour chacun des 10 départements de notre région. Cette organisation en cascade doit permettre de faire un lien entre la présidence qui est en interaction permanente avec le siège de l'ARS et le terrain. En effet, la multiplicité des réunions oblige à avoir une représentation sur chaque territoire des ex régions et l'organisation des autorités administratives en lien avec la santé oblige le découpage départemental. La DT ARS, la CPAM et le conseil départemental pour ce qui concerne notamment la prise en charge des personnes âgées et handicapées, les collectivités locales avec les contrats locaux de santé,

les ESP, les CPTS et les DAC seront autant d'interlocuteurs locaux en interaction avec le délégué départemental URPS. Au niveau régional, outre l'ARS comme évoqué plus haut, nous sommes en interaction avec la DCGDR, le conseil régional, les représentations des différentes formes d'exercice coordonné citées auparavant, les effecteurs régionaux en matière de santé, et bien évidemment les autres URPS.

Toujours conformément aux textes, je réunirai dès ce jour l'assemblée générale pour valider le règlement intérieur et le budget prévisionnel pour 2021.

Je ferai également des propositions concernant le planning des réunions, les emplois au sein de l'union, l'équipement des élus, les groupes de travail en respectant un objectif clair et intangible que je répète : améliorer la qualité de l'exercice officinal pour tous nos confrères qu'ils soient titulaires ou adjoints. Nous travaillerons également sur nos axes de travail 2021-2026.

Le calendrier des réunions sera présenté tout à l'heure en vous proposant un séminaire d'intégration à la fin de ce mois et ensuite une réunion toutes les six semaines avec bureau le matin et assemblée générale l'après-midi, hormis en février et mars où bureau et assemblée générale ne se feront pas le même jour.

Cinq groupes de travail veilleront à dynamiser le collectif :

- Un groupe autour de notre outil Pharmareco. Nous devons profiter de la médiatisation à venir de cet outil d'aide à la décision pour la prise en charge à l'officine pour continuer à l'étoffer de recommandations,
- Un autour de notre journée AGORA, journée d'échange et de partage entre confrères de ville, confrères hospitaliers, étudiants et institutionnels,
- Un pour l'animation de l'URPS avec un accent tout particulier sur la formation/information des confrères,

- Un pour le suivi du contrat pluri annuel d'objectifs et de moyens signé avec l'ARS et dont nous reparlerons après,
- Enfin, un pour les relations inter URPS.

Un schéma directeur des informations vous sera présenté. Je serai très strict et ferme sur celui-ci, la taille de notre région nous obligeant à une circulation fluide, rapide et efficace de l'information. De même, un organigramme sera à disposition de toutes et tous, dans lequel vous retrouverez les fonctions des différents élus, les groupes de travail ainsi que les fonctions support.

Prenons aussi le temps d'évoquer notre interlocuteur et partenaire numéro un qu'est l'Agence Régionale de Santé que je remercie encore une fois de sa présence ce jour. L'Agence reconnaît notre détermination et notre fermeté à faire avancer la profession pharmaceutique, notamment au travers de notre action dans cette crise sanitaire et au travers du CPOM conclu en 2018 et dont la version actuelle se terminera en fin d'année. Nous devons en négocier un nouveau avec le double objectif de continuer à nous donner les moyens de participer amplement au projet régional de santé et à accompagner l'exercice officinal du futur avec un pharmacien acteur du soin en lien avec les autres professionnels de santé libéraux et hospitaliers ainsi que les acteurs du monde médicosocial. Grâce aux moyens humains et financiers qui seront mis à notre disposition, nous pourrions permettre à nos confrères de s'approprier le changement d'exercice imposé par la loi, la crise et les changements sociétaux. Ceci est notre première demande à l'agence.

Si le pharmacien est l'un des acteurs incontournables dans l'organisation des soins et notamment des soins primaires et du lien ville hôpital ville, beaucoup de directions métier de l'agence ont à ce jour des pharmaciens dans leur effectif. Pour faire le lien avec l'URPS, je souhaiterais que des rencontres régulières, avec

la direction générale de l'Agence, comme celles que nous connaissions avant la crise, reprennent afin de faire des points d'étape dans nos actions communes et dans les projets et réflexions à mener.

L'organigramme de l'Agence Régionale de Santé Grand Est comprend différentes directions métiers. Bien évidemment, la direction des soins de proximité, dirigée par M STRAUSS, est notre interlocuteur privilégié au sein de l'agence : construction et gestion collaborative de notre CPOM, exercice coordonné sous toutes ses formes, gestion de la crise sanitaire.

La direction de la promotion de la santé, de la prévention et de la santé environnementale est également une direction métier avec laquelle nous avons des relations régulières. En effet, le pharmacien d'officine est l'acteur premier de la prévention, à quelque niveau que cela soit : prévention primaire, secondaire ou tertiaire.

La direction de l'autonomie est en interaction avec nous notamment sur le sujet des EHPAD. Il nous faudra rebondir dans le prochain CPOM sur l'expérimentation de pharmacien référent rémunéré en EHPAD. La crise sanitaire a renforcé les besoins, il faut qu'aujourd'hui la puissance publique y réponde avec les moyens.

La direction de la qualité, de la performance et de l'innovation, très présente à nos côtés pendant cette crise avec son directeur Laurent Dal Mas est une direction métier très importante, que cela soit dans son rôle de soutien à la structure régionale d'appui, dans son rôle dans la E santé aux côtés de Pulsy, avec l'Omedit ou dans l'accompagnement des projets d'article 51.

Enfin, la direction de la stratégie interagit à différents niveaux : au niveau de la démocratie sanitaire avec la CRSA et au niveau des ressources humaines en santé où nous défendons régulièrement des idées devant permettre à assurer le nombre, la formation et la qualité de nos futurs confrères.

Reprenons les actions de l'URPS Pharmaciens Grand Est au travers des 4 autres groupes de travail annoncés :

Nous devons continuer à former, informer, expliquer à nos confrères l'évolution de notre profession vers des actions de prises en soins des patients dépassant notre rôle de dispensateur, cœur de métier. Il nous faut aussi garantir une dispensation du médicament et du dispositif médical rigoureuse et de qualité. Si l'équilibre économique à trouver est du ressort des syndicats, nous devons être force de proposition sur le sujet, grâce notamment aux évaluations très précises et rigoureuses de nos actions. En cela, les groupes de travail Pharmareco, AGORA et animation seront primordiaux pour distiller avec tact les informations vers les confrères. Un maître mot doit être présent pendant tout ce mandat : accompagner les confrères et du même coup le patient.

Nous devons évaluer la capacité des pharmaciens à s'adapter à ces modifications et je proposerai la réalisation d'un sondage sur ce thème avant l'été.

Nous devons continuer à expérimenter en respectant les principes suivants : nécessité d'un besoin pour le patient, d'une intégration dans l'exercice quotidien du pharmacien (d'un point de vue activité et d'un point de vue économique), d'une intégration dans la pluri professionnalité. Nous respecterons aussi la méthode que nous avons toujours suivie : formation, expérimentation, rémunération et évaluation.

Nous continuerons aussi à travailler à la construction du plus grand service de médecine du territoire : le service de médecine ambulatoire. Pour cela, nous serons moteurs dans la construction d'une véritable inter URPS dont le rôle ne sera pas de décider à la place des URPS, mais de réfléchir et construire collectivement face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Il nous faut être unis pour l'amélioration de la prise en soins des patients, car certes des outils informatiques fleurissent de toutes parts, mais ne remplaceront jamais le professionnel de santé.

Enfin, nous avons tissé des liens étroits avec nos confrères hospitaliers, il nous faudra poursuivre sur cette voie par nos projets tels que PICTO, MEDISIS, PEPIT Ardennes, etc... Le lien ville hôpital ville, terme que je souhaiterai voir apparaître dans toutes les publications, est une notion que chacun des professionnels concernés doit s'approprier pour comprendre les besoins du patient, mais que les autorités doivent aussi s'approprier pour apporter la réponse humaine et financière. Le partage, l'échange et la réciprocité sont des valeurs à partager et à valoriser.

Je conclurai ce propos en évoquant la crise sanitaire que nous connaissons pour rappeler tout d'abord la très grande capacité d'adaptation, de résistance et de résilience de la profession pharmaceutique. J'en profite pour remercier les confrères pour leur engagement sans faille dans la gestion de cette crise : suivi et accompagnement des patients, gestion des masques et de tous les équipements de protection individuelle, tests sérologiques, tests antigéniques, vaccination, autotests. La profession a répondu présent, l'URPS a accompagné les confrères par une réponse collective par l'envoi d'informations, de notes, de logigrammes, de diaporamas et par une réponse individuelle aux milliers de messages reçus. L'ARS Grand Est nous a beaucoup aidée. Nous avons tour à tour pu être force

de proposition ou décideur. Mais, de très nombreux dysfonctionnements dans la gestion de cette crise sont apparus aux yeux de tous, je ne vous cache en avoir déceler beaucoup d'autres en étant constamment en relation avec l'agence. Il est juste anormal qu'aujourd'hui, personne, au-delà des retours d'expérience menés par l'agence, ne souhaite entendre les véritables acteurs de terrain que nous sommes. Ce n'est pas le moment de s'étaler sur l'ensemble des problématiques soulevées par cette crise, mais à voir la considération apportée aux professionnels libéraux de terrain, que cela soit lors du Ségur de la santé uniquement consacré au secteur hospitalier, ou que cela soit lors de la vaccination avec des vaccinodromes inadaptés à une politique de vaccination des plus fragiles et des plus nécessiteux, je suis aujourd'hui, non pas résigné, mais encore plus déterminé que jamais à conduire mes confrères vers une pharmacie lieu de santé incontournable des soins primaires qu'ils soient programmés ou non.

Nous devons, au cours de ce mandat, continuer cet accompagnement pour aider les confrères à sortir de cette crise, à se projeter dans l'après. Imaginer la vie de demain, ce sont nos pensées, la construire, ce seront nos actions. Pour reprendre mon comparatif de début de discours, la profession a pris de la maturité, de l'assurance pour affronter cette nouvelle ère qui s'ouvre. Elle sera présente pour le bien être des patients en répondant à la définition de la santé de la charte d'Ottawa.

Pour mener à bien ces projets, je serai toujours aussi exigeant envers moi-même et tous les élus.

Christophe WILCKE

Tête de liste FSPF Grand Est